

PLAN DE ZONAGE

Règlement de zonage	12060-2021, annexe 1
Règlement de Lotissement	12070-2021

- Légende
- Limite municipale
- Rivière linéaire
- Réseau hydrographique

- Usages dominants
- Commerce
- Villégiature
- Récréation
- Boisé et agricole
- Conservation
- Habitation
- Publique et institutionnelle

Jacques Poulin
Maire

Jacques Arsenault
Greffier

Dernière modification : Règlement numéro 12200-2021

